

**Le Double Aspect Sémantique du Nom Collectif  
et son Impact sur l'Ambiguïté du Sens  
Dr. Rimal CHENAIFI**

Département de Français, Faculté des Lettres et des Langues, Université Ibn Khadoun - Tiaret,  
rimal.chenaifi@univ-tiaret.dz

**Soumis le:** 15/05/2025

**révisé le:** 13/01/2026

**accepté le:** 08/02/2026

**Résumé**

*Cet article s'inscrit dans le domaine de la linguistique appliquée, il se propose d'étudier les hésitations dues au double aspect sémantique des noms collectifs. Notre objectif vise à démontrer les ambiguïtés sémantico-linguistiques et les phénomènes morphologiques relatifs à l'accord sylleptique ou morphosyntaxique pour pouvoir trouver des explications pouvant les élucider. Pour ce faire, nous nous servons d'un corpus constitué à partir d'un test auquel sont soumis des étudiants de 3<sup>ème</sup> année LMD. L'analyse des résultats démontre que ces ambiguïtés dépassent les compétences des étudiants étant en relation avec des phénomènes microstructuraux de la langue française.*

**Mots-clés:** *Nom collectif, ambiguïté linguistique, accord morphosyntaxique, accord sylleptique, aspect sémantique.*

*The double semantic aspect of the collective noun and its impact on the ambiguity of meaning*

**Abstract**

*This article is part of the field of applied linguistics; it proposes to study the hesitations due to the double semantic aspect of collective nouns. Our objective is to demonstrate the semantic-linguistic ambiguities and morphological phenomena related to sylleptic or morphosyntactic agreement in order to find explanations that can elucidate them. To do this, we use a corpus constituted from a test to which 3rd year LMD students are subjected. The analysis of the results demonstrates that these ambiguities exceed the skills of the students being related to microstructural phenomena of the French language.*

**Keywords:** *Collective noun, linguistic ambiguity, morphosyntactic agreement, sylleptic agreement, semantic ambiguity.*

### Introduction:

Parmi toutes les irrégularités, ambiguïtés et exceptions de la grammaire française; nous avons choisi de traiter de l'ambiguïté manifestée par l'aspect sémantique des mots génériques qui morphologiquement singuliers, sémantiquement pluriels, tendent à provoquer des hésitations quant à l'accord des verbes dont ils représentent les sujets. Cette problématique nous a semblé importante, car elle touche le bon usage de la langue française. Nous avons été motivée dans notre démarche par des observations menées auprès de nos propres étudiants dans leurs différentes pratiques langagières.

Nous supposons que toute déviation ou distorsion linguistique affecte le sens et parasite la communication. Or, l'apprentissage d'une langue étrangère repose sur la logique du sens pour l'acquisition des mécanismes à mettre en place dans cet apprentissage. Par ailleurs, vu les complexités, irrégularités et exceptions relatives au domaine qui nous intéresse, certaines difficultés linguistiques s'imposent en relation avec des notions pour lesquelles les grammaires descriptives et surtout pédagogiques ne proposent souvent pas de règles bien précises ce qui laisse place aux ambiguïtés, hésitations et mauvaises conceptions. La notion que nous traitons dans le présent travail en représente une.

Nous nous proposons donc, dans cet article, de mettre en lumière les fluctuations en rapport avec le phénomène de l'accord du verbe avec un sujet collectif et d'essayer d'élucider ce genre de constructions grammaticales, qui provoquent très souvent des hésitations, et, devant l'absence de repères précis gérant la maîtrise de cette notion, les locuteurs français optent pour l'une ou l'autre des personnes, le singulier ou le pluriel, sans pour autant pouvoir expliquer la raison de leur choix, ce qui rend ainsi leur discours ambigu et générant parfois même des contre-sens; ainsi, cette problématique débouche sur moult questions:

Y'a-t-il des règles particulières pour désambigüiser le sujet collectif?

L'usage peut-il donner son avis dans ce phénomène d'accord?

La description grammaticale vise l'explication de la logique du discours, comment cette description peut-elle y arriver surtout quand cet élément constitue une source de confusion, d'ambiguïté et d'hésitation?

Quel est l'accord qui domine dans ce genre de structures grammaticales: l'accord sylleptique ou l'accord morphosyntaxique?

Pour répondre à cette problématique, nous avons suggéré les hypothèses suivantes:

- Les ambiguïtés sémantico-linguistiques relatives à ce phénomène d'accord sont tellement profondes qu'il s'avère impossible de les retenir toutes, et encore de les respecter toutes lors des pratiques langagières.

- L'intention des étudiants constituerait la seule explication gérant le choix du nombre adéquat devant une singularité externe et une pluralité interne. Cela rend ce phénomène linguistique profond même s'il semble à caractère banal (micro).

Pour vérifier nos hypothèses, nous avons opté pour la méthode de l'enquête, en proposant un exercice traitant la problématique à 124 étudiants de 3<sup>ème</sup> année LMD langue française de l'université Ibn Khaldoun de Tiaret, constituant de ce fait, un échantillon représentatif, d'apprenants de niveau supérieur de français.

Cet exercice comprend neuf phrases organisées en trois ensembles contenant chacun trois phrases. Ces ensembles représentent trois catégories de mots collectifs répartis selon l'aspect sémantique traité par les sujets collectifs propres à chaque ensemble isolément, et ce, dans l'objectif de mettre en lumière les ambiguïtés linguistiques et les phénomènes morphologiques relatifs à l'accord sylleptique ou morphosyntaxique pour pouvoir trouver des explications pouvant les élucider:

- Le premier ensemble, contient les trois premières phrases (n°1, n°2, n°3), il traite l'aspect du nom collectif dans sa nature simple, c'est-à-dire les noms qui sont ordinairement singuliers, mais portant une globalité sémantique et qui étant dans la position de sujets? ne devraient poser aucun problème d'accord de leurs verbes qui répondent logiquement à la tradition grammaticale ex: la famille, l'armée, l'équipe, tout le monde...

- Le deuxième ensemble contient les phrases (n°4, n°5, n°6), il met en exergue les expressions de collectivité représentées par un groupe nominal composé d'un nom collectif suivi de son complément qui étant dans la position de groupe nominal sujet pose des ambiguïtés et des hésitations quant à la conjugaison de son verbe ex: la majorité des étudiants, la plupart des gens...

- Le troisième ensemble comprend les phrases (n°7, n°8, n°9), il met l'accent sur les formules nominales portant le sens de quantité, il s'agit de ce fait, des expressions massives (beaucoup de personnes, beaucoup de bruit...), des pourcentages (20% des étudiants...) et d'autres formules représentant soit une évaluation globale (douzaine, millier...) soit une fraction (le quart, le tiers...).

Il est question dans ce test de choisir pour chaque phrase la morphologie correcte du verbe parmi les deux propositions qui sont: (le verbe conjugué au singulier et le verbe conjugué au pluriel). Nous présentons ci-dessous quelques exemples des phrases qui le composent:

- *Tout le monde (est/sont) à l'amphi.*
- *Une majorité de nos étudiants (ont réussi/ a réussi) l'examen.*
- *Un millier de personnes (ont défilé/a défilé) dans les rues.*

### **1- Domaine définitoire et état des lieux des recherches sur le nom collectif:**

La notion de substantifs collectifs, n'est guère récente, elle date des plus anciennes grammaires, d'après Marie Lammert<sup>(1)</sup>, la grammaire du Donait François a intégré cette catégorie de noms dans sa classification des substantifs en faisant la distinction entre six sortes de substantifs.

Peu sont les recherches abordant la notion de « noms collectifs », et les quelques-unes qui l'ont traitée n'ont, dans leur majorité pas mis l'accent sur l'impact du double aspect sémantique de ce type de noms employés comme sujets sur l'accord du verbe. Le nom collectif est donc défini de différentes manières, mais qui renvoient toutes à un même sens: « *un nom collectif est un nom au singulier représentant une quantité partielle d'individus ou d'objets.* »<sup>(2)</sup>. « *Le nom collectif correspond à un nom commun désignant un ensemble composé d'êtres, d'animaux, d'objets ou de choses diverses. Il peut être employé seul ou être suivi d'un complément. Il est précédé d'un déterminant.* »<sup>(3)</sup>.

Puisque nous insistons sur l'emploi des expressions et mots collectifs dans leur fonction syntaxique de sujet, nous proposons une définition de la notion de «sujet collectif» englobant ainsi: les noms collectifs (*la plupart, la majorité,...*), les expressions collectives (*adverbe +complément «beaucoup de personnes»...*), les pourcentages, les fractions et les locutions nominales ou pronominales collectives (*tout le monde, plus d'un...*), par conséquent; le sujet collectif est un mot ou un groupe de mots au singulier représentant sémantiquement une collectivité, il se présente très souvent sous forme d'un groupe nominal sujet, de ce fait, les éléments de pluralité apparaissent par ce que l'on appelle le complément du nom (*La plupart des étudiants*). Toutefois, le mot collectif peut être employé sans complément (*La plupart sont...*) mais, dans les deux cas, il provoque des hésitations quant à l'accord de son verbe.

La notion de « sujets collectifs » peut inclure dans sa conception les sujets qui se présentent sous forme de deux acteurs coordonnés (*toi et moi, mon fils et son ami...*). Or, ces derniers ne suscitent pas notre intérêt vu qu'ils disposent de règles bien précises gérant le phénomène de l'accord de leurs verbes.

### **2- Etudes antérieures abordant la problématique:**

Peu sont les recherches qui ont abordé la problématique des noms collectifs, nous avons choisi de nous référer à: André Goosse, Marie Lammert et Michelle Lecolle ainsi qu' Agathe Costes parce qu'ils ont analysé ce phénomène grammatical de l'angle qui nous intéresse.

#### **2-1- Selon André Goosse:**

André Goosse<sup>(4)</sup>, explique ce genre de constructions de façon bien organisée mais un peu compliquée, il affirme que:

**a.** Dans le cas d'un syntagme constitué d'un adverbe exprimant le degré relié à un nom qu'il appelle « pseudo-complément » par une préposition voire un article contacté (de, des), cet

adverbe joue le rôle de déterminant de ce nom représentant le noyau du syntagme et c'est lui qui oriente par la suite le phénomène de l'accord, il nomme l'élément qui oriente l'accord du verbe « le donneur d'accord ». Ex: « *Trop d'allées et venues fatiguent* ». Mais, comme l'exception prend place dans la majorité des structures grammaticales du français, celle-ci n'en fait pas exception, et donc, dans certains cas l'accord se fait directement avec l'adverbe, et ce, quand ce dernier inclut l'idée principale, il devient ainsi le donneur d'accord, ex: « *Tant de lieues le tenait séparé de sa ville* ».

Certains adverbes sont parfois précédés de déterminants (un peu), l'accord dans ce cas se fait généralement avec cet adverbe nominalisé, ex: « *Le peu d'officiers qui résiste est tué* ». Toutefois, il existe quelques exceptions, notamment dans certains emplois choisis par des écrivains ex: « *Le peu de confiance que vous m'avez témoignée m'a rendu le courage* ».

**b.** Quand il s'agit d'un syntagme qui se compose d'un nom (*type, sorte, manière ...*) relié à un pseudo-complément par une préposition, plusieurs règles s'imposent selon les cas:

- Lorsque l'intérêt est donné aux noms (*genre, type...*) surtout dans les cas où ils sont précédés d'adjectifs démonstratifs comme déterminants, c'est eux qui gèrent l'accord du verbe, ex: « *Ce type de recherches a déjà été entrepris* ».

- Quand ces noms sont précédés de « toutes » (*toutes sortes, toute espèce...*) l'accord se fait avec le pseudo-complément, ex: « *Toutes sortes de livres ne sont pas bons* ».

**c.** Dans les expressions telles que (*bon nombre, quantité de, la plupart de, force+nom*), c'est le pseudo-complément qui gère l'accord ex: « *Force de députés vinrent alors s'incliner devant lui, Nombre de ces locutions sont définies au nom complément* ». Cependant, dans le cas où le nom « *la plupart* » est suivi d'un nom de genre singulier, c'est ce dernier qui oriente l'accord du verbe ex: « *... Comme la plupart du mal fait à la France, d'ailleurs* ».

**d.** Les noms génériques englobent aussi quelques formules nominales portant le sens de quantité qu'il s'agisse de fractions, de pourcentages ou d'autres, il existe quelques explications mettant de l'ordre dans leurs emplois:

Les noms tels que (*une vingtaine, une centaine, un millier...*) ressemblent dans leur emploi à des déterminants numériques, donc, l'accord se fait avec leurs pseudo-compléments, ex: « *un millier de personnes sont mortes aujourd'hui* ». En revanche, l'accord avec ce déterminant est aussi possible, ex: « *Une quinzaine de jours fut* ».

Dans le cas des noms « *un tas, la foule, la multitude* », les deux accords sont permis, mais il est très fréquent d'accorder le verbe avec le pseudo-complément. Ex « *Une multitude d'oiseaux se mirent à chanter à plein gosier, Une multitude de sauterelles a infesté ces campagnes* ».

Avec les mots « *quantité et nombre* » modifié par une expansion (*adjectif qualificatif, complément du nom, proposition subordonnée relative*), les deux accords sont possibles ex: « *Le plus grand nombre de curés se rallient, Un petit nombre de ceux qui lui ressemblent ont su s'arracher aux douceurs d'un spiritualisme nuancé, Une grande quantité de gens était venue du village* ».

Avec les noms (*la majorité, la minorité, le reste*) et les fractions (*la moitié, une partie, une part...*) et les pourcentages, le verbe peut s'accorder soit avec ces noms collectifs que Goosse appelle dans ce genre de cas « *des noms complétés* », soit avec leurs pseudo-compléments. Ex: « *La majorité des jeunes gens se mariaient, Plus de la moitié du travail était terminée, La majorité des hommes ne vit pas autrement, 95% de notre vocabulaire est d'origine latine* ».

**Remarque:** tous les exemples cités dans ce sous-titre (2-1-) sont choisis par Goosse lui-même et tirés du même ouvrage, référence n°4).

## 2-2- Selon Marie Lammert et Michelle Lecolle:

Lammert et Lecolle<sup>(5)</sup>, ont présenté les caractéristiques sémantico-référentielles des noms collectifs qu'ils nomment « *les Ncoll* », et ce, en s'appuyant sur quelques-unes de leurs propriétés distributionnelles, et ainsi, ils ont présenté certaines extensions de cette catégorie de noms.

La définition que ces deux auteurs donnent à un nom collectif est la suivante: « *On peut définir le Ncoll comme: un nom qui, au singulier, dénote une entité composée d'un*

*regroupement d'éléments.* »<sup>(6)</sup>. Cette définition n'est guère différente de celles qui l'ont précédée, ils rajoutent que « *Les Ncoll sont en général décrits comme présentant un rapport sémantique et lexical entre un tout (la collection) et ses éléments (les membres): armée/ soldat, équipe/joueur, public/spectateur...* »<sup>(7)</sup>.

Lammert et Lecoll<sup>(8)</sup>, dans l'explication qu'ils donnent à la compatibilité de ce qu'ils appellent Ncoll avec les prédicats verbaux, évoquent la dualité sémantique des Ncoll correspondant à la pluralité interne et la singularité atomique. Ils mettent l'accent sur quelques éléments particuliers, nous en citons certains:

**a.** La collectivité sémantique apparaît aussi par d'autres éléments du discours, à savoir:

- La nature du verbe: verbes de rassemblement, ex: *le troupeau se rassemble*, verbes de dispersion ex: *ce couple s'est séparé*, verbes de modification des éléments composant l'ensemble nécessitant des compléments qui spécifient le changement apporté ex: *la commission éclate en deux groupes opposés*.

- Certains adjectifs qualificatifs: ex: *l'assistance est nombreuse, un jury unanime*.

**b.** Certains adverbes tels que (*alternativement, à tour de rôle, un à un...*) ne sont compatibles qu'avec un grammatical du sujet, ex: *\*Le jury vote un à un* (\* = formule erronée) / *Les jurés votent un à un*.

**c.** Quelques expressions spécifiquement distributives qualifiant les éléments d'un tout et particulièrement en rapport avec les parties du corps d'un individu, ne sont pas compatibles avec les Ncoll, elles sont, toutefois, adéquates avec le groupe nominal correspondant aux membres de la collection: (*\*l'équipe tourne la tête / les joueurs tournent la tête, \* l'armée à froid aux pieds / les soldats ont froid aux pieds.*)

**d.** Quelques constructions en relation avec les Ncoll dévoilent une ambivalence sémantique représentée par le pronom « ils » qui renvoie à un antécédent sous forme de nom collectif représentant particulièrement des humains: *J'ai eu la chance de connaître la famille xxx. Ils vivaient (...)* (le pronom « ils » dans cet exemple renvoie aux membres de la famille), et par deux genres de reprises anaphoriques:

-L'anaphore coréférentielle représentant le nom collectif par les pronoms singuliers (il/elle) ex: *L'équipe est sur le point de gagner: elle se surpasse pour ce match décisif*.

- L'anaphore non coréférentielle indirecte, qui représente les éléments de la collection: *L'équipe est sur le point de gagner: ils se surpassent tous pour ce match décisif*.

Anaphore: « *Le terme désigne une relation référentielle qui s'exerce à l'intérieur du discours entre deux expressions linguistiques, dont l'une, dite anaphorique (ou forme de rappel), reçoit son interprétation du sens référentiel de l'autre, dite source de l'anaphore (ou antécédent), qui lui est antéposée.* »<sup>(9)</sup>.

Derrière le développement que donnent ces deux théoriciens à la notion de l'accord du nom collectif avec son verbe, ils confirment l'existence d'ambiguïtés, entraînées par leur emploi, surtout sur le plan sémantico-morphologique, ils attestent qu': « *on rencontre fréquemment, dans les faits, hésitations et fluctuations portant sur des phénomènes d'accords, singulier ou pluriel et d'anaphore, ou des énumérations de qualificatifs théoriquement divergents (...). Ces hésitations sont une contrepartie morphosyntaxique de l'ambivalence des Ncoll.* »<sup>(10)</sup>.

Les caractéristiques des substantifs collectifs, en l'occurrence: la pluralité interne, la singularité externe, la dualité de leur appréhension...: « *sont, en elles-mêmes susceptibles d'induire des effets de sens: confusion entre le niveau du tout et celui des éléments, ambiguïté, flou sur la composition en termes aussi bien quantitatifs que compositionnels (...). Ainsi, loin de n'être que de simples outils de référence plurielle, les Ncoll constituent, de par leur richesse sémantique, de remarquables auxiliaires rhétoriques.* »<sup>(11)</sup>.

### 2-3- Selon Agathe Costes:

Costes<sup>(12)</sup>, confirme aussi l'existence de la problématique soulevée dans notre article: « *L'accord du nom collectif avec le verbe qui l'accompagne pose souvent question* »<sup>(13)</sup>, pour ce qui est de la conjugaison du verbe avec ce genre de sujets, elle soutient l'idée que tout locuteur employant un de ces noms accorde selon le sens qu'il souhaite véhiculer: « *S'il existe*

*bien une règle à retenir avec le pluriel des noms collectifs, c'est celle-ci: vous devez accorder le verbe qui le suit en fonction du sens que vous souhaitez indiquer. La logique et le sens prédominent ici dans les usages.* »<sup>(14)</sup>, elle donne pour exemples illustrant sa réflexion: *Un tas de personnes ont pesté contre cette mesure.* (Ce sont les personnes qui pestent et non « le tas »). Un collectif de juristes s'est créé pour protester contre ce dernier décret. (Dans ce cas, il est évoqué la création du collectif et non celle des juristes.). Elle propose un raisonnement très simple pouvant servir de règles à suivre pour les apprenants de la langue française:

**a.** Le verbe se met au singulier, quand il est précédé des déterminants (le, la, ce, cet, cette, mon, ma, ton, ta, son, sa). Ex: *Cette compilation de chansons est excellente !*

**b.** Le verbe se met au pluriel, lorsqu'il est précédé des articles indéfinis (un, une) et suivi d'un complément au pluriel. Ex: *Une série de questions seront posées après l'exposé du mémoire.*

**c.** Pour le cas de la « plupart » et « ensemble »:

- La plupart: quand ce mot est suivi d'un complément au pluriel, le verbe s'accorde avec ce complément, donc, il se met au pluriel, et quand il est employé seul, le verbe se met aussi au pluriel car « il sous-entend une idée de nombre ». Il est donc nécessaire d'accorder au pluriel le verbe qui le suit.

- Ensemble: (un ensemble, l'ensemble), Il est tout d'abord nécessaire pour ce terme de détecter sa catégorie grammaticale selon le sens, c'est-à-dire, s'il est employé en tant que nom collectif ou adverbe. Dans le cas de nom collectif, deux cas de figure se mettent en lumière:

- Le verbe se conjugue au pluriel, si ce mot est précédé d'un article indéfini: *Un ensemble d'étudiants s'étaient réunis pour discuter entre eux de questions d'actualité.*

- Le verbe se conjugue au singulier, si ce même mot est précédé d'un article défini: *L'ensemble des cartons a été entreposé dans le camion.*

#### **2-4- Vue d'ensemble sur l'accord des verbes avec des sujets collectifs:**

Nous présentons à ce niveau de simples explications sur cette notion, et ce, en s'étant basés sur les études antérieures déjà présentées:

- Quand le nom collectif indique un ensemble ou un regroupement, l'accord se fait au singulier (*un groupe, la foule...*)

- L'accord avec « la plupart », est généralement fait au pluriel « *Le sujet est un groupe nominal exprimant la quantité comme nombre de, quantité de, force, la plupart.... Dans ce cas le verbe se met au pluriel* »<sup>(15)</sup>. Toutefois, certains affirment que son accord se fait comme pour les expressions de quantité donc, avec le complément de ce nom (la plupart des gens (pluriel), la plupart du temps (singulier) et dans le cas où ce complément n'est pas exprimé, l'accord se fait au pluriel.

- En utilisant les mots: « *la totalité, la majorité, la minorité* », l'accord se fait au singulier lorsque ces mots sont employés seuls, mais lorsqu'ils sont suivis de noms pluriel, l'accord se fait selon l'intention du locuteur s'il veut insister sur le groupe ou ses éléments.

- En cas d'un sujet représentant une fraction ou d'un nom précédé d'un numéral indiquant la collectivité (*douzaine, dizaine...*), le verbe s'accorde avec le numéral ou son complément lorsqu'il est question de quantité imprécise, mais lorsqu'il s'agit d'une quantité précise l'accord se fait avec le numéral uniquement. « *Si cette fraction est au singulier (moitié, tiers), ou un nom comme dizaine, centaine, le verbe se met soit au singulier, soit au pluriel, selon que l'on met l'accent sur la fraction ou sur le complément au pluriel* »<sup>(16)</sup>.

- Quand le sujet est un nom précédé d'un pourcentage, l'accord se fait avec le pourcentage ou avec son complément. Or, quand le sujet est suivi du verbe « être » le verbe se met au pluriel.

### **3- Analyse des résultats:**

#### **3-1- Premier ensemble de phrases:**

- 1- Tout le monde (est/sont) à l'amphi.
- 2- Ma famille (est invitée/ sont invités).
- 3- L'équipe (s'entraîne/ s'entraînent).

Tableau n°1: Tableau représentatif des résultats du 1er ensemble de phrases

Phrases	Phrase n°1			Phrase n°2			Phrase n°3		
Propositions	Est	Sont	pas de réponse	est invitée	sont invités	pas de réponse	s'entraîne	s'entraînent	pas de réponse
Nombre des étudiants sur 124	82	41	01	90	34	00	112	10	02
Taux	66%	33%	1%	73%	27%	0%	90%	8%	2%

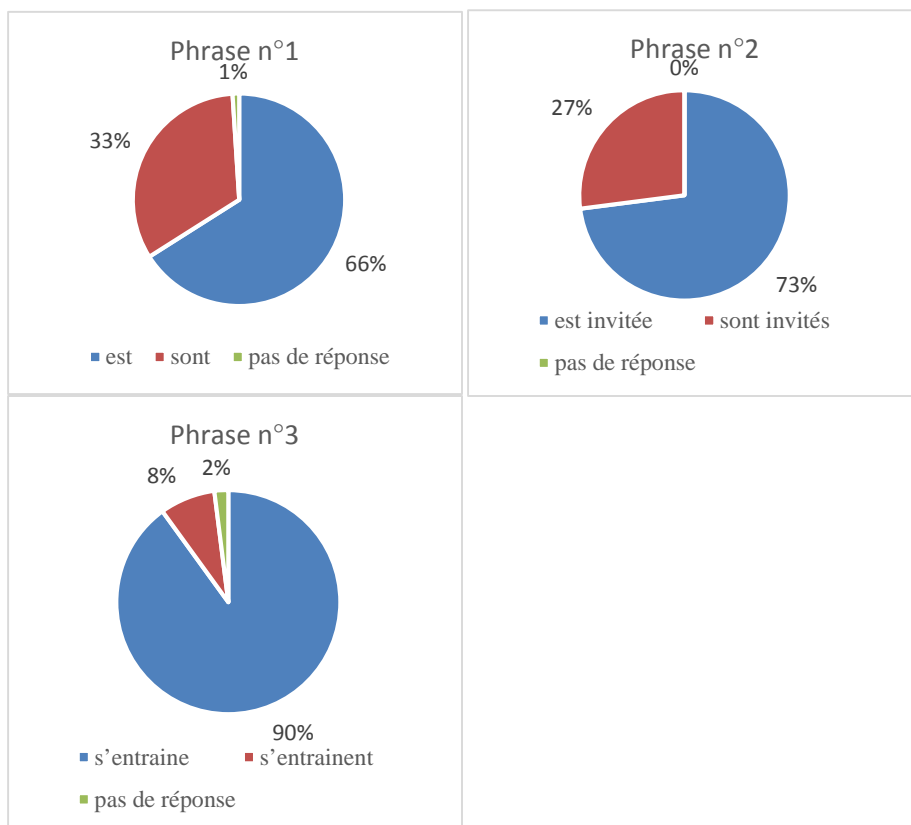


Figure n°1: Diagrammes circulaires des résultats du 1er ensemble de phrases

**Commentaire n°1:**

**Phrase n° 1:** le pronom indéfini « tout le monde », s'emploie pour représenter toutes les personnes d'un ensemble donné. En ayant la fonction syntaxique de sujet dans une phrase quelconque, il impose selon la norme grammaticale l'accord du verbe au singulier. Toutefois, certaines personnes et surtout à l'oral, effectuent l'accord au pluriel, ce qui explique leur focalisation sur les membres de la collection, et l'importance qu'ils donnent à l'aspect sémantique. Cette catégorie de personnes est représentée par le taux de 41% dans cet exemple, cela prouve les fluctuations en rapport avec la problématique.

**Phrase n° 2:** Le mot « famille » est un nom collectif, mais qui représente une forme morphologique très simple et claire, c'est un nom singulier qui dans n'importe lequel de ses emplois en tant que sujet ne devrait poser aucun problème d'accord du verbe, car il est évident que selon une norme grammaticale correcte, son verbe se conjugue au singulier. Or, l'ambiguïté peut parfois avoir place en raison de sa collectivité sémantique, surtout lorsqu'on insiste sur les éléments de la collection, ce qui entraîne la conjugaison de son verbe au pluriel par quelques locuteurs et ce, surtout à l'oral. La plupart des enquêtés 73% ont choisi le singulier, ce qui est très logique. Qu'en est-il alors des 27% qui ont choisi le pluriel: l'ont-ils fait par conviction? Nous estimons que leurs réponses peuvent être acceptables à l'oral mais à l'écrit, elles sont à rejeter.

**Phrase n°3:** L'emploi du mot « équipe » dans cet exemple pourrait avoir la même explication que celui de « famille » dans la phrase précédente, surtout que la majorité s'est de même

penchée pour le singulier. Cependant, il nous a semblé étrange pour ces deux derniers exemples (n°2, n°3) que certains parmi les sujets interrogés aient pensé à un comportement grammatical pluriel du verbe. En conséquence, pour donner une explication adéquate à cette situation, nous pensons que le sens du verbe a également de l'effet sur le choix de la personne de conjugaison étant question de sujet collectif. Il s'agit en fait, pour l'exemple n°3, du verbe « s'entraîner », qui fait penser aux joueurs plus qu'à l'équipe, donc, il aurait été préférable pour éviter la fluctuation de dire « les joueurs s'entraînent ». Ainsi, il serait compréhensible si c'était par exemple le verbe « se préparer » (l'équipe se prépare), il en est de même pour l'exemple n°2, concernant le verbe « inviter » qui se présente dans la phrase sous sa forme passive « être invité », et qui fait fortement penser aux membres de la famille par opposition à un autre verbe: « Ma famille est déjà dans la salle »

**Synthèse du 1er ensemble de phrases:** Les noms collectifs de nature simple tels que « famille, armée, équipe... », ne devraient en principe poser aucun problème d'accord sujet/verbe, il est très clair que l'accord se fait au singulier et ce, surtout à l'écrit qui impose plus de rigueur qu'à l'oral. Par ailleurs, il serait à notre avis acceptable d'accorder le verbe au pluriel à l'oral du moment où cela n'affecte ni le discours, ni le contexte, ni l'usage, ce qui traduit simplement l'insistance sur les membres de l'ensemble.

### 3-2- Deuxième ensemble de phrases:

- 4- Une majorité de nos étudiants (ont réussi/ a réussi) l'examen.
- 5- Une quantité d'informations (ont été collectées/ a été collectée) par les instituts de sondage.
- 6- La plupart des joueurs (veut/ veulent) participer.

**Tableau n°2: Tableau représentatif des résultats du 2<sup>ème</sup> ensemble de phrases**

Phrases	Phrase n°4			Phrase n°5			Phrase n°6		
	ont réussi	a réussi	pas de réponse	ont été collectées	a été collectée	pas de réponse	veut	Veulent	pas de réponse
<b>Nombre des étudiants sur 124</b>	95	27	02	45	79	00	26	93	05
<b>Taux</b>	77%	22%	1%	36%	64%	0%	21%	75%	4%

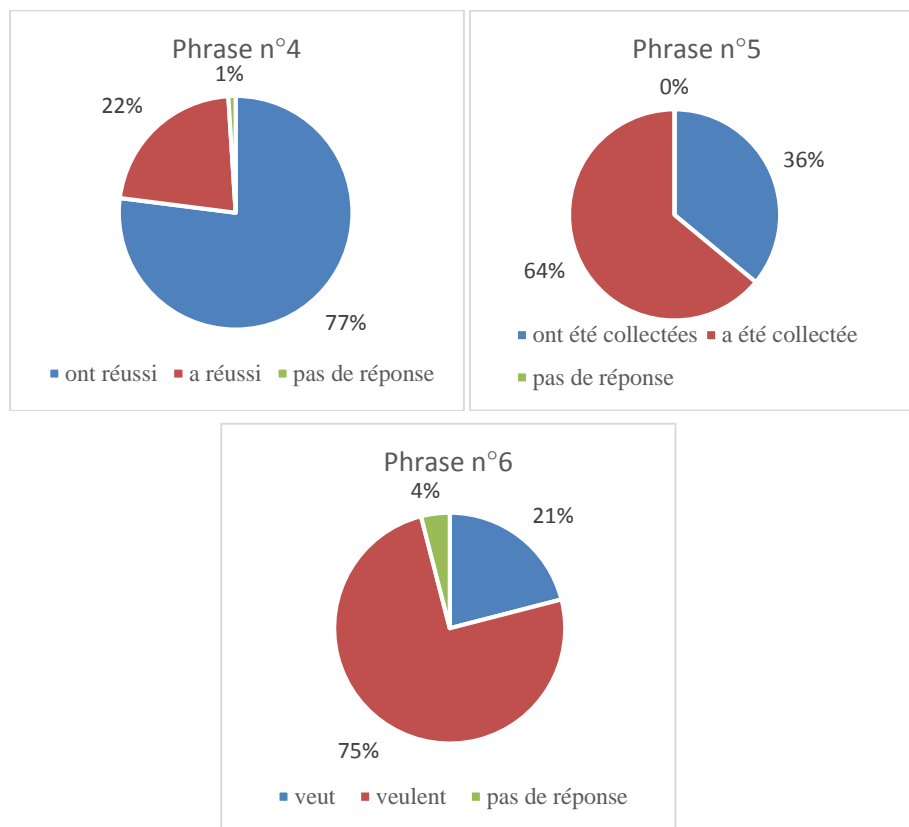


Figure n°2: Diagrammes circulaires des résultats du 2<sup>ème</sup> ensemble de phrases

### Commentaire n°2:

**Phrase n°4:** La plupart des étudiants ont opté pour le pluriel avec un taux de 77%. Alors, qu'en est-il des 25% qui ont choisi le singulier? Selon la norme morphosyntaxique, les deux possibilités, sont acceptables. Toutefois, le penchant de la majorité pour le pluriel n'a qu'une seule explication qui est en relation avec le nombre du complément précisant les membres de la collectivité (les étudiants), ce qui paraît plus logique, car la précision des éléments de la collection peut être considérée comme une forme d'insistance, c'est ce qui renvoie à l'intention du locuteur.

**Phrase n°5:** Le rapprochement des résultats pour cette phrase confirme par excellence l'hésitation relative à la notion. En effet, 64% des étudiants ont opté pour la forme verbale au singulier, ce qui paraît illogique, surtout que pour l'exemple précédent, c'est la plupart qui se sont penchés vers le pluriel. Cela est-il en relation avec la nature du groupe nominal sujet étant introduit par un article indéfini? Cette possibilité ne peut être prise pour interprétation convaincante, surtout que pour l'exemple précédent, il s'agit du même déterminant.

Cet exemple prouve encore le manque de repères grammaticaux mettant de l'ordre dans la notion, ce qui laisse les étudiants partagés entre ceux qui préfèrent la pluralité et ceux qui préfèrent la singularité même si les deux possibilités sont dans la majorité des cas acceptables.

**Phrase 6:** Cette phrase met en lumière l'emploi du mot « la plupart », qui bénéficie dans la majorité des recherches faites sur la notion d'une explication particulière qui tend à favoriser la conjugaison de son verbe au pluriel. Les 21% qui ont choisi la forme verbale au singulier n'ont en fait pas tort, cette possibilité n'est pas à rejeter vu qu'elle n'affecte pas vraiment le discours. Pour cet exemple, il est fort possible que l'on insiste sur la pluralité et non sur les joueurs un à un.

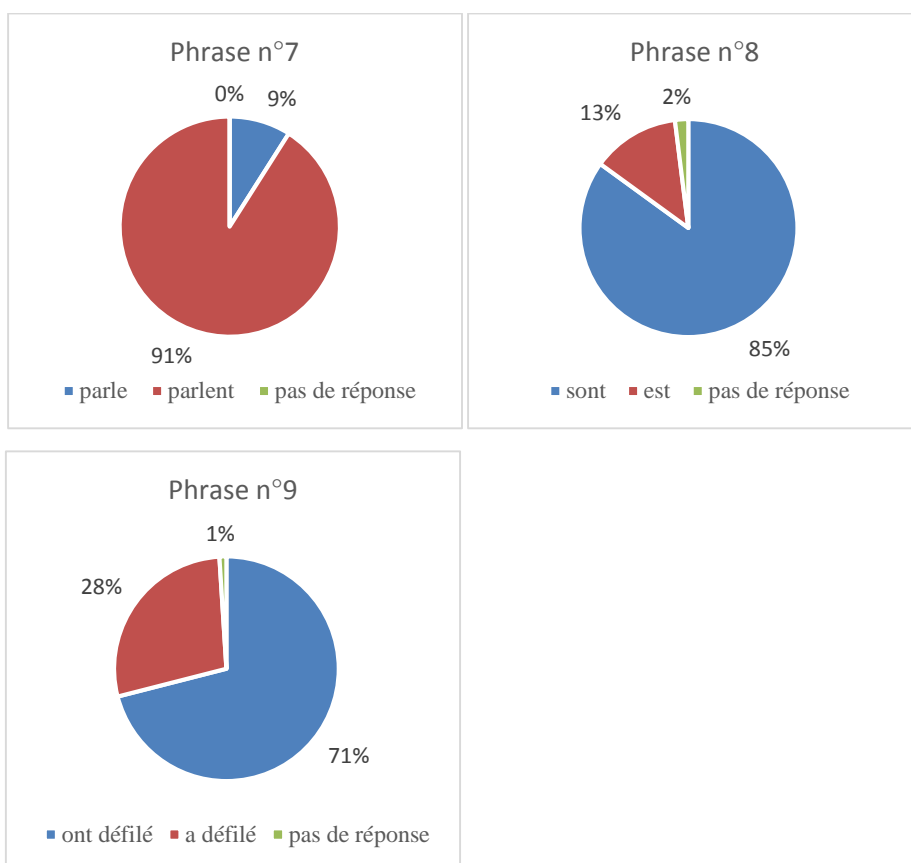
**Synthèse du 2<sup>ème</sup> ensemble de phrases:** Cet ensemble traite les groupes nominaux sujets collectifs, ses résultats démontrent que lorsqu'il s'agit de mots collectifs suivis de compléments précisant les membres de la collection, les deux accords sont permis, que ce soit, lors même que c'est la pluralité qui l'emporte dans la plupart des cas.

### 3-3- Troisième ensemble de phrases:

- 7- Beaucoup d'enseignants (parle/ parlent) d'une grève nationale.  
 8- 45% du personnel (est/sont) des femmes.  
 9- Un millier de personnes (ont défilé/a défilé) dans les rues.

**Tableau n°3: Tableau représentatif des résultats du 3<sup>ème</sup> ensemble de phrases**

Phrases	Phrase n°7			Phrase n°8			Phrase n°9		
	parle	parlent	pas de réponse	Sont	est	pas de réponse	ont défilé	a défilé	pas de réponse
Nombre des étudiants sur 124	11	113	00	105	16	03	88	35	01
Taux	9%	91%	0%	85%	13%	2%	71%	28%	1%



**Figure n°3: Diagrammes circulaires des résultats du 3<sup>ème</sup> ensemble de phrases**

#### Commentaire n°3:

**Phrase n° 7:** Cette phrase traite particulièrement de l'emploi de l'adverbe « beaucoup » dans un groupe nominal sujet collectif, il est très évident que l'accord le plus adéquat dans ce genre de cas est celui fait au pluriel, c'est-à-dire l'accord avec ce que André Goosse appelle « *pseudo-complément* »<sup>(17)</sup>. Pour cet exemple la plupart (91%) ont répondu à la logique, ils ont alors accordé le verbe avec le complément « enseignants », ce qui laisse penser à la possibilité d'un pseudo-complément au singulier, ex: « beaucoup de temps » dans (Beaucoup de temps s'est écoulé). Cependant, l'hésitation s'installe lorsqu'il s'agit d'une même forme phonique pour les deux personnes, il en est le cas dans l'exemple en question: « parle /paRl/, parlent /paRl/ » ce qui rend la fluctuation propre à l'écrit, sachant que certaines constructions au pluriel sont permises par la grammaire normative: « *Il arrive pourtant que l'accord se fasse avec l'adverbe, lorsque celui-ci exprime l'idée prédominante (...) Beaucoup de cierges valait mieux ! (Flaub., Educ., III, 4, G.-F., p. 457).* »<sup>(18)</sup>.

**Phrase n° 8:** Pour cet exemple, la plupart des enquêtés ont opté pour le pluriel. Il s'agit d'un pourcentage (45%) ayant pour complément un nom représentant lui aussi un substantif collectif, ce qui fait qu'on a affaire à un groupe nominal sujet collectif. Il en est donc de même pour cette phrase, la majorité a choisi la forme verbale plurielle. Les sujets interrogés prouvent jusque-là qu'ils ne suivent aucun raisonnement dans l'accord du verbe avec ce genre de sujets, et que le plus logique pour eux est le pluriel, ce qui rend le côté sémantique plus puissant par rapport au côté grammatical.

**Phrase n° 9:** Il s'agit en fait, d'une évaluation globale, représentant une formule nominale portant le sens d'une quantité (un millier et non tout le monde). Pour cette phrase, la majorité a opté pour le pluriel. Les sujets interrogés affirment encore le penchant vers la pluralité sémantique au détriment de la singularité morphologique, cela se traduit dans cette phrase par un taux de 71% représentant le pluriel face à 28% seulement représentant le singulier.

Synthèse du 3ème ensemble de phrases: Cet ensemble confirme encore l'existence d'hésitations relatives à l'emploi des sujets collectifs, il prouve de même la puissance des pseudo-compléments à orienter la conjugaison des verbes, ainsi que le grand intérêt donné à l'accord selon l'aspect sémantique du sujet collectif au détriment de sa forme morphologique.

#### **4- Discussion des résultats:**

Le phénomène linguistique abordé dans cette recherche prouve la complexité de la grammaire du français. Nous avons constaté après l'analyse des résultats que c'est la pluralité qui l'emporte sur la singularité ce qui signifie la puissance du sens sur la tradition grammaticale.

Il serait de ce fait préférable d'accorder les verbes au singulier avec les sujets collectifs de nature simple (1er ensemble de phrases), et de le faire selon le sens que l'on souhaite véhiculer en tant que locuteurs, et ce, lorsqu'il s'agit de groupes nominaux composés de mots collectifs et pseudo-compléments, d'expressions massives, de pourcentages, de fractions ou de n'importe quelle formule représentant une évaluation globale, qu'elle soit précise ou imprécise (2ème et 3ème ensembles).

Outre la confirmation des hypothèses suggérées sur les causes de la problématique, cette recherche nous a permis d'approuver la puissance de l'accord sylleptique et de démontrer par la suite l'effet important de la syllepse sur l'accord des verbes avec des sujets collectifs.

#### **Conclusion:**

Pour conclure, nous rappelons que l'objectif de cet article est d'essayer de mettre en lumière une problématique peu abordée par les chercheurs, afin de l'élucider et de lui apporter des explications. Cette problématique est en relation avec le phénomène du double aspect sémantique des noms collectifs, elle engendre des ambiguïtés et des hésitations, provoquant ainsi des distorsions linguistiques dans les différentes pratiques langagières des locuteurs étrangers et même celles des natifs.

Cette notion ne bénéficie malheureusement ni d'explication détaillée, ni d'éclaircissements convaincants, ni même de règles exactes représentant un consensus, et ce, ni dans la grammaire traditionnelle normative, ni même dans les révisions faites jusque-là.

La question de recherche traitée nous a conduit à consulter quelques travaux antérieurs faits sur la notion pour savoir se situer par rapport à notre sujet et ajouter le plus qu'il faut sur ce qui a déjà été entrepris. Par suite, en nous basant sur les résultats obtenus à partir de l'enquête représentée par un test auquel étaient soumis 124 étudiants en 3ème année français LMD de l'université de Tiaret, et qui implique le choix de la forme verbale correcte parmi deux proposées indiquant le nombre (singulier/pluriel), nous avons pu confirmer nos hypothèses, prouver l'existence de fluctuations en rapport avec la notion, et démontrer que le sens l'emporte sur la morphologie, ce qui traduit la puissance de l'accord sylleptique au détriment de l'accord morphosyntaxique, même si les deux types d'accord sont permis dans la plupart des cas.

Ainsi, dans le but de donner des réponses à nos interrogations, nous démontrons dans cet article que le choix adéquat de la forme verbale correcte d'un verbe accordé avec un sujet singulier à sens pluriel est en relation étroite avec le sens et le contexte de la phrase entière en prenant en considération bien évidemment la norme grammaticale et l'usage

communicationnel, cela laisse entendre que l'analyse sémantique joue un rôle très important à réussir toute construction grammaticale problématique, irrégulière ou ambiguë, surtout celles pour lesquelles les grammairiens normatifs ne proposent souvent pas de règles bien précises ce qui signifie que les grammaires normatives sont peu apprenables.

Pour terminer, nous déduisons que les phénomènes linguistiques microstructuraux sont tellement profonds que leur maîtrise dépasse les motivations et compétences des francophones, et que pour cette notion, l'usage peut avoir son mot à dire, en favorisant la pluralité morphologique du verbe au détriment de sa singularité, il ne condamne toutefois, pas le singulier qui reste correct pour la plupart des formes verbales pareilles, cela rend la majorité des constructions grammaticales de ce genre acceptables qu'elles soient au singulier ou au pluriel.

#### Références:

- 1- LAMMERT Marie, (2010), Sémantique et cognition, les noms collectifs, Librairie Droz, Genève.
- 2- Le Robert Dico en Ligne, (2022), Accord du verbe avec un sujet collectif: <https://dictionnaire.lerobert.com/guide/accord-du-verbe-avec-un-sujet-collectif> (consulté le 02/04/2022).
- 3- COSTES Agathe, (2020), Le nom collectif, tout ce que vous devez savoir: <https://www.scribbr.fr/elements-linguistiques/le-nom-collectif/> (consulté le 12/12/2021).
- 4- GOOSSE André, (2007). Le bon usage « Grevisse » De Boeck Duculot, G.Canale & C.S.p.A., 13e édition, Italie, pp. 645 – 652.
- 5- LAMMERT Marie & LECOLLE Michelle, (2017), Les noms collectifs en français, une vue d'ensemble, Cahiers de Lexicologie, Centre National de la Recherche Scientifique, 2014, La sémantique en France: un état des lieux, 105 (2), pp. 203-222. hal-01237999, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01237999/document/>. Consulté le 04/01/2022.
- 6- Ibid., p. 02.
- 7- Ibid., p. 03.
- 8- Ibid., pp. 7-8.
- 9- NEVEU Franck, (2004), Dictionnaire des sciences du langage, Arman Colin, Paris, p 51.
- 10- LAMMERT Marie & LECOLLE Michelle, (2017), Les noms collectifs en français, une vue d'ensemble, Cahiers de Lexicologie, Centre National de la Recherche Scientifique, 2014, La sémantique en France: un état des lieux, 105 (2), pp.203-222. hal-01237999, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01237999/document/>. Consulté le 04/01/2022, pp. 8-9.
- 11- Ibid., p. 14.
- 12- COSTES Agathe, (2020), Le nom collectif, tout ce que vous devez savoir: <https://www.scribbr.fr/elements-linguistiques/le-nom-collectif/> (consulté le 12/12/2021).
- 13- Ibid.
- 14- Ibid.
- 15- BENTOLILA Alain, (2011), Les guides le Robert et Nathan Grammaire, Turin Stige, Italie.
- 16- Ibid.
- 17- GOOSSE André, (2007). Le bon usage « Grevisse » De Boeck Duculot, G.Canale & C.S.p.A., 13e édition, Italie, p. 645.
- 18- Ibid.

#### Bibliographie:

- BENTOLILA Alain, (2011), Les guides le Robert et Nathan Grammaire, Turin Stige, Italie.
- COSTES Agathe, (2020), Le nom collectif, tout ce que vous devez savoir: <https://www.scribbr.fr/elements-linguistiques/le-nom-collectif/> (consulté le 12/12/2021).
- GOOSSE André, (2007). Le bon usage « Grevisse » De Boeck Duculot, G.Canale & C.S.p.A., 13e édition, Italie.
- LAMMERT Marie, (2010), Sémantique et cognition, les noms collectifs, Librairie Droz, Genève.
- LAMMERT Marie & LECOLLE Michelle, (2017), Les noms collectifs en français, une vue d'ensemble, Cahiers de Lexicologie, Centre National de la Recherche Scientifique, 2014, La sémantique en France: un état des lieux, 105 (2), pp.203-222. hal-01237999, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01237999/document/>. Consulté le 04/01/2022.
- Le Robert Dico en Ligne, (2022), Accord du verbe avec un sujet collectif: <https://dictionnaire.lerobert.com/guide/accord-du-verbe-avec-un-sujet-collectif> (consulté le 02/04/2022).

– NEVEU Franck, (2004), Dictionnaire des sciences du langage, Arman Colin, Paris.

### Annexes:

#### (Quelques exemples scannés des réponses des enquêtés)

- { 1- Tout le monde (~~est/sont~~) à l'amphi.  
 2- Ma famille (~~est invitée/ sont invités~~).  
 3- L'équipe (~~s'entraîne/ s'entraiment~~).  
 4- Une majorité de nos étudiants (~~ont réussi/ a réussi~~) l'examen.  
 5- Une quantité d'informations (~~ont été collectées/ a été collectée~~) par les instituts de sondage.  
 6- La plupart des joueurs (~~veut/ veulent~~) participer.  
 7- Beaucoup d'enseignants (~~parle/ parlent~~) d'une grève nationale.  
 8- 45% du personnel (~~est/sont~~) des femmes.  
 9- Un millier de personnes (~~ont défilé/ a défilé~~) dans les rues.

- { 1- Tout le monde (~~est/sont~~) à l'amphi.  
 2- Ma famille (~~est invitée/ sont invités~~).  
 3- L'équipe (~~s'entraîne/ s'entraiment~~).  
 4- Une majorité de nos étudiants (~~ont réussi/ a réussi~~) l'examen.  
 5- Une quantité d'informations (~~ont été collectées/ a été collectée~~) par les instituts de sondage.  
 6- La plupart des joueurs (~~veut/ veulent~~) participer.  
 7- Beaucoup d'enseignants (~~parle/ parlent~~) d'une grève nationale.  
 8- 45% du personnel (~~est/sont~~) des femmes.  
 9- Un millier de personnes (~~ont défilé/ a défilé~~) dans les rues.